

www.lignum-jura.ch
info@lignum-jura.ch

Aux collectivités publiques jurassiennes

Porrentruy, le 20 août 2015

Abris pour arrêt de bus /réalisation de prototypes

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Le bois est le seul matériau de construction renouvelable. Il pousse en abondance chez nous. Sa production, son transport et sa mise en œuvre ne nécessitent que peu d'énergie. De plus il est recyclable. Le bois est donc un matériau de construction hautement respectueux de l'environnement. Il constitue également un puits de carbone (CO₂).

Lignum Jura organise tous les deux ans un concours d'idées pour les apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil de la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation à Delémont, avec le soutien de la République et Canton du Jura.

Le but est de stimuler l'imagination des élèves face à la construction en bois.

L'édition 2015 a porté sur le thème des abris pour arrêts de bus. Vous trouverez en annexe et pour votre information le rapport du jury qui a apprécié les projets remis. Le jury estime qu'il sera très intéressant de concrétiser la réalisation des 4 projets lauréats. Ce sont ces projets-là qui sont à privilégier.

Depuis 2004, la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés prescrit que les transports publics doivent être adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite jusqu'à 2023 au plus tard. Vu le développement démographique de notre société, cet objectif concerne non seulement les personnes à mobilité réduite en permanence, mais aussi une partie importante des utilisateurs des transports publics. Avec l'âge croissant, le risque de ne plus être capable de voir, entendre ou marcher correctement augmente. De plus, les personnes plus jeunes et en bonne santé sont aussi reconnaissantes si l'accès aux véhicules avec une poussette ou de lourds bagages devient plus facile. Et de plus, il peut arriver à tout le monde de se fouler la cheville, par exemple.

Au cours de ces dernières années, diverses solutions ont déjà été mises en œuvre dans les transports publics. Il s'agit par exemple de l'acquisition de véhicules à planchers surbaissés ou de la transformation des quais des gares dans le Jura. Cependant, toutes les mesures nécessaires ne sont pas encore réalisées, surtout concernant les arrêts des cars postaux.

En outre, l'amélioration de l'attractivité des transports publics est un concept à l'ordre du jour. En effet, la conception directrice des transports publics établit les principes fondamentaux de la politique cantonale en matière de transports publics. Elle vise à stimuler l'utilisation des transports publics par une offre de prestations optimale et par des infrastructures adaptées. Il s'agit d'améliorer la qualité des équipements, plus particulièrement la mise à niveau des espaces d'accueil pour les bus.

Par conséquent, le thème du concours 2015 offre un potentiel de clients publics intéressés très important. Pour preuve, le canton de Fribourg a réalisé tous ses abris de bus en bois.

Nous imaginons que la mesure incontournable à réaliser est la surélévation des quais. Dans la mesure où celles-ci nécessitent des travaux de génie civil, il semble logique de coordonner les fondations et les raccordements du futur abri éventuel. Il n'est pas possible à ce stade de définir un coût prévisible.

Nous lançons un appel visant à réaliser un ou plusieurs prototypes sur la base des projets lauréats. Si nos projets d'abris en bois vous intéressent, nous vous invitons à prendre contact avec notre secrétariat.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Lignum Jura

Communauté jurassienne en faveur du bois

Le président:



Jean-Marc Heusler

Le secrétaire:



Henri Erard

Annexe mentionné

**Concours d'idées pour les apprentis dessinateurs
orientation bâtiment et génie civil
de la Division artisanale
du Centre jurassien d'enseignement et de formation
à Delémont**

Edition 2015



Abri pour arrêt de bus

Rapport du jury

Conformément au mandat confié par Lignum Jura et au règlement annexé, le jury a siégé le 5 mai 2015. Il était composé de Messieurs :

- Pascal Burri, architecte, Burri et Partenaires Sàrl bureau d'architecture SIA
- Olivier Eschmann, architecte au Service cantonal des infrastructures, Section des bâtiments et des domaines,
- Niklaus Manuel Güdel, artiste peintre,
- Jean-Marc Heusler, architecte, Sironi SA Architectes SIA, président de Lignum Jura,
- Werner Hofstetter, ancien collaborateur du BOEV, Bureau suisse pour des transports publics accessibles,
- André Tellenbach, ingénieur, président de Lignum Jura bernois.

Le jury a relevé l'excellente qualité des plans et des maquettes présentés pour la grande majorité des projets. Une indemnité de 100 francs est versée à chaque projet retenu, afin d'indemniser partiellement les frais d'établissement des documents et maquettes.

Le jury a examiné les 17 projets reçus, selon la liste ci-dessous :
(photos des maquettes: Jean-François Debarnot)

1 Aero & Lights

Mauro De Crescenzo et Flavien Paronitti



2 L'abri de la chute

Mathias Baglivo et Mike Maître



3 Toboi'rone
Gaël Ferrari et Yves Odiet



4 Jura Lumia
Nicolas Viatte



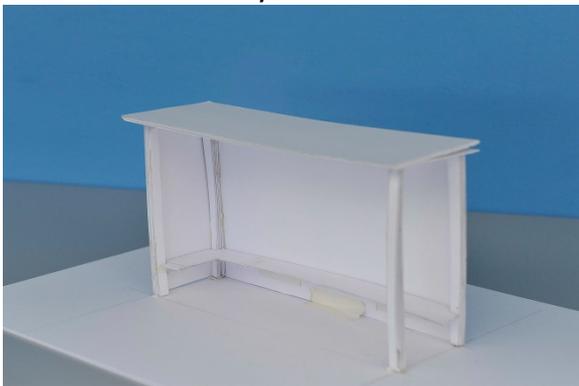
5 Waiting before comfy
Jennifer Romero et Malou Menozzi



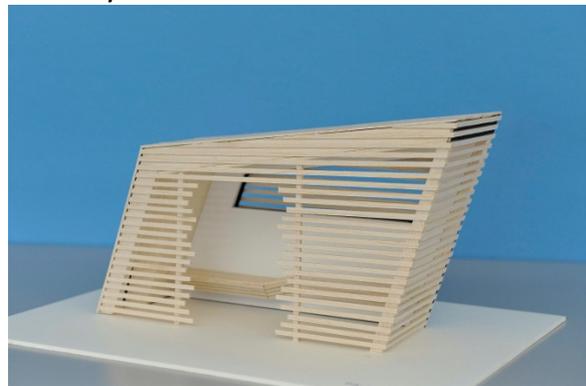
6 Le Guppy
Alexia Chavanne



7 Shelter
Kenny Harnisch



8 The Wooden Wave
Dylan Bandelier et Victor Aires



9 Dividentur
Micha Waefler



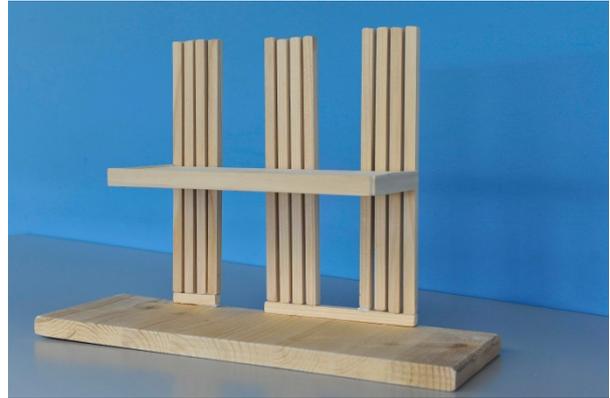
10 Avis Nidum
Benoit Boegli



11 Sur le départ
Inès Aubry



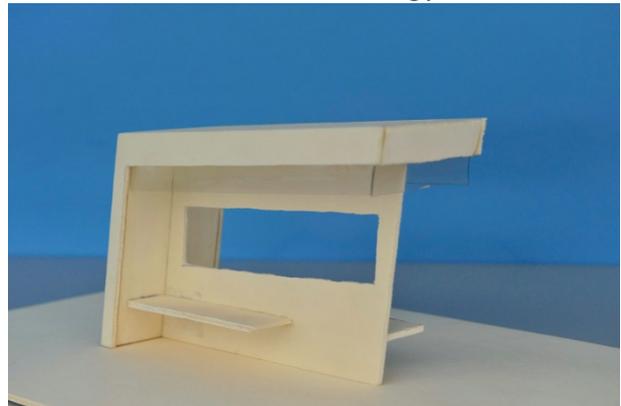
12 aubette
Simon Lüthi et Maxime Macquat



13 To be or not to be
Thibaut Allemann



14 Archimède
Matt Voisard et Georgy Froté



15 Bus bois
Arnaud Beuchat



16 Xylokoko
Léonard Joliat



17 Anglobus
Roxane Bühler



Pour ses choix, le jury a défini les priorités suivantes, en application du règlement du concours :

- La faisabilité et la possibilité de réaliser un prototype, sous l'angle de l'utilisation du bois, de la modularité du système constructif proposé et de ses coûts prévisibles ;
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité ou vision réduite, sous l'angle de la possibilité de s'asseoir, de lire les informations, de l'absence d'obstacles et de disposer de la vision latérale sur le côté gauche au moins.
- Les qualités architecturales.

Le classement du jury tient compte également des difficultés probables qui seront à prendre en considération lors de la construction d'un prototype. Il s'agit en particulier de :

- L'exposition de l'abri aux intempéries (étanchéité, durabilité) ;
- Les équilibres statiques à garantir ;
- Les assemblages des éléments constructifs ;
- Les probables modifications entre le projet et le prototype.

Ces éléments prouvent que l'objet du concours n'était pas si facile à imaginer. Le mérite des apprentis en est d'autant plus grand et apprécié.

Le jury estime en outre qu'il sera très intéressant de mener la réalisation des 4 projets lauréats. Ce sont ces projets-là qu'il faut privilégier.

Distinctions

Le jury attribue les prix suivants:

Premier prix (Fr. 800.-) 12 aubette



Aubette est basé sur des lignes verticales fortes semblables aux poteaux et sur une toiture en porte-à-faux. Les objectifs de simplicité et d'accessibilité déterminent le projet.

Le jury estime que l'accessibilité est parfaite car la structure ne la gêne en rien ; il n'y a pas d'obstacle. L'objet s'intègre particulièrement bien en milieu urbain ; il est fonctionnel, tout en sortant de l'ordinaire. Son esthétique est plaisante. Le geste artistique est salué. L'objet rappelle verticalité des arbres et jouera le rôle d'un totem. L'addition des qualités esthétiques et pratiques est maximale.

Deuxième prix (Fr. 600.-)

10 Avis Nidum



Avis Nidum (nid d'oiseau en latin) prend en considération l'espace existant en y installant une structure en trapèze. Le nid d'oiseau forme l'aspect structurel et statique. Le toit à double pente inversée rappelle l'envol de l'oiseau. Les matériaux proposés sont le sapin pour la structure et le noyer comme remplissage qui assure le contraste en façades.

Le jury apprécie l'originalité et la qualité de la maquette et des plans. Les formes de l'objet sont plaisantes. Il présente un bel équilibre entre les pleins et les vides. Le projet est fonctionnel et sera particulièrement intéressant à réaliser. A ce titre, il pourrait évoluer.

Troisième prix ex aequo (Fr. 500.-)



15 Bus Bois

L'objectif du projet est la légèreté. Le bois utilisé est un matériau local. Les ajournements visent à apporter un jeu de lumière. Le projet se veut flexible dans sa longueur et ses aménagements.

Le jury estime que le projet est très abouti et s'intègre dans un langage contemporain. Il présente de nombreuses qualités et aucun obstacle. Il peut s'intégrer dans de nombreux milieux bâtis. Ses formes sont sobres et séduisantes.

Troisième prix ex aequo (Fr. 500.-)



9 Dividentur

Dividentur vient du latin quadratum dividentur, qui signifie « Equerre coupée ». Il vise un équilibre entre les contrastes. Les parois en bois massif sont en sapin ou en mélèze. Il s'assemble en modules.

Le jury apprécie l'unité intéressante du matériau et de la façade proposés. Le projet utilise la problématique du bois massif. La forme est épurée et séduisante. Le projet exprime une dynamique contemporaine. Il est évolutif. La maquette est expressive.

Mention spéciale (Fr. 400.-)

16 Xylokoklo



Xylo signifie bois et koklo s'inspire du mot coque. Le projet privilégie la protection des intempéries, le respect du matériau ancestral et la forme harmonieuse. L'intégration à la nature est voulue par les feuilles, représentée ici par les tavillons.

Le projet a été longuement étudié et il est présenté sous une forme particulièrement appréciée (esthétique, originalité, modularité). Il est cependant peu imaginable de l'intégrer en milieu urbain.

Les membres du jury :

Pascal Burri

Olivier Eschmann

Niklaus Manuel Güdel

Jean-Marc Heusler

Werner Hofstetter

André Tellenbach

Le chargé d'affaires :

Henri Erard

Annexe : règlement du concours